

RAPPEL :

Arbitrage : Il est rappelé qu'à chaque rencontre, chaque équipe est tenue de fournir un arbitre (toutefois un accord préalable peut être trouvé entre les 2 équipes).

<u>Amendes :</u>	Forfait général d'une équipe	30 €
	Forfait pour un match	10 €
	Forfait non déclaré	30 €
	+ paiement intégral des frais d'arbitrage et de transport de l'équipe adverse	
	Retard de communication d'un résultat	10 €
	Résultat non communiqué	10 €
	Report d'un match non averti	10 €

Feuilles de matchs : à télécharger sur le site : <http://www.ugselpdl.fr/>

Chaque équipe doit se présenter sur le terrain avec une feuille de match et des licences en règle (signature du Chef d'Établissement, tampon, photo et certificat médical si surclassement)

L'équipe vainqueur doit obligatoirement envoyer le **résultat au secrétariat territorial le mercredi soir ou le jeudi matin au plus tard** par mail : ugselpdl@gmail.com.

Dans tous les cas, la feuille de match doit être envoyée au secrétariat territorial et remplie correctement (sans oublier la date, le lieu et le nom du manager).

**L'équipe vainqueur ne transmettant pas son résultat avant le
jeudi 12 h 00 sera soumise à une amende de 10 €.**

Report :

Il est tout à fait exceptionnel. La demande doit être formulée par écrit à l'UGSEL territoriale et l'établissement doit obtenir l'accord par écrit de l'équipe adverse. Si le report demandé entraîne l'impossibilité de jouer par la suite, l'équipe ayant demandé le report sera déclarée perdante.

Forfait :

Tout forfait entraîne l'obligation d'avertir l'équipe ou les équipes adverse(s), ainsi que le secrétariat organisateur et le **secrétariat territorial**. La date limite est la veille avant 12 h 00.

Le premier nommé reçoit :

BASKET CJG

Poule 1

Mongazon ANGERS
Immaculée LAVAL
St FA LA ROCHE/YON

Poule 2

Ste Marie CHOLET
Ste Marie du Port LES SABLES
Notre Dame CHALLANS

26-nov-25

Poule 1	Mongazon ANGERS			Immaculée LAVAL
Poule 2	Ste Marie du Port LES SABLES			Ste Marie CHOLET

10-déc-25

Poule 1	Immaculée LAVAL			St FA LA ROCHE/YON
Poule 2	Notre Dame CHALLANS			Ste Marie du Port LES SABLES

7-janv-26

Poule 1	St FA LA ROCHE/YON			Mongazon ANGERS
Poule 2	Ste Marie CHOLET			Notre Dame CHALLANS

Les 2 1ers de chaque poule sont qualifiés pour les 1/2 finales du 21/01.

21-janv-26 **1/2 finales :**

A	1er de la poule 1			2è de la poule 2
B	1er de la poule 2			2è de la poule 1

4-févr-26 **Finale (lieu à déterminer) :**

Vainqueur du match A			Vainqueur du match B
----------------------	--	--	----------------------

Le National aura lieu du 31 mars au 2 avril 2026 à Walbourg (67).

BASKET CJF

Ste Marie CHOLET : seule équipe engagée

Ste Marie Cholet est qualifiée pour le National à Chalons-en-Champagne (51).

BASKET MG

Championnat à 4 équipes.

St Martin NANTES
ND Toutes Aides NANTES
Mongazon ANGERS
ND Bourgenay LES SABLES

26-nov-25	St Martin NANTES			ND Toutes Aides NANTES
	Mongazon ANGERS			ND Bourgenay LES SABLES

4-févr-26	ND Toutes Aides NANTES			Mongazon ANGERS
	ND Bourgenay LES SABLES			St Martin NANTES

4-mars-26	ND Bourgenay LES SABLES			ND Toutes Aides NANTES
	Mongazon ANGERS			St Martin NANTES

Le vainqueur du championnat est qualifié pour le National du 3 au 5 juin 2026 à Nantes (44).